

Commission Consultative des Services Publics Locaux

Compte rendu de la réunion du 03 JUILLET 2018

Etaient présents :

Madame TELLIER, Adjointe au Maire, Présidente de la commission
Monsieur BOISSARD, Conseiller municipal
Monsieur DURAND, Adjoint au Maire
Monsieur LOBREAU, Conseiller municipal
Monsieur VERNAY, Adjoint au Maire
Madame HAESE, Autun Morvan Ecologie
Monsieur JOUAS, Union Fédérale des Consommateurs de Saône et Loire

Madame LENOBLE, Direction des Services Techniques de l'Autunois

Les délégataires :

M. LABROUSSE (Equi'centre du Morvan)
M. MONNIN (Dalkia)
M. NOVAIS (Citelum)

Etaient absents :

Monsieur CHANTEGROS, Conseiller municipal
Monsieur SOURON, Coordination des Amicales CNL de l'Autunois

Ordre du jour :

14h00 : Equi'centre du Morvan : rapport annuel 2017 en présence de M. Labrousse

14h30 : Chauffage urbain : rapport 2016/2017 en présence de M. Monnin représentant de la société Dalkia

15h30 :

- Contrat de partenariat public / privé – Eclairage public – rapport sur l'exercice 2017 en présence de M. Novais représentant de la société Citelum
- Projet d'avenant n°7 sur le contrat de partenariat public privé

La séance est ouverte à 14h00

Equi'centre du Morvan - Rapport annuel du délégataire 2017 en présence de M. Labrousse :

M. Labrousse présente son activité et particulièrement les aménagements réalisés en 2017. Dans le rapport annuel, il est indiqué que la ville n'a pas réalisé de travaux sur le centre équestre. Mme Tellier rectifie et apporte les précisions sur une partie des travaux d'arrosage pris en charge par la Commune. M. Labrousse notera cet investissement dans son rapport 2018 car les travaux ont été réalisés au cours de cette année. Malgré les travaux, l'arrosage reste compliqué car il n'y a pas assez de pression d'eau pour arroser l'ensemble de la carrière. Une solution est en cours de discussion avec les services de la Mairie d'Autun.

M. Lobreau remercie M. Labrousse pour l'entretien du centre équestre.

M. Labrousse indique que l'équipe concours du centre équestre obtient de bons résultats. Mme Tellier demande à ce qu'il y ait plus de communication sur toutes les actions et résultats du centre équestre. Une association des amis de l'Equi'centre du Morvan sera créée afin d'en développer la promotion.

Le nombre de licencié a augmenté en 2017 pour atteindre 101 licenciés. Mme Haese demande si le nombre conséquent de centres équestres autour d'Autun porte préjudice à l'Equi'centre du Morvan. Pour M. Labrousse la concurrence est fortement présente mais le nombre de licencié est en corrélation avec la capacité du centre équestre. Mme Haese interroge sur l'entretien des haies qui ne doivent pas être coupées pendant la période de nidification. Monsieur Labrousse confirme que les instructions données sur ce point sont respectées.

Chauffage urbain rapport 2016/2017 en présence de M. Monnin, représentant de la société Dalkia.

Une présentation de la saison de chauffe 2016/2017 est réalisée. La vente de chaleur est en légère augmentation.

Concernant le bilan technique, le rendement réseau est à nouveau en amélioration avec une baisse des fuites et de la consommation d'eau grâce aux travaux réalisés sur le réseau. Le rendement de la production bois a également augmenté, Dalkia devra apporter une réponse sur les différentes raisons de cette amélioration.

Le poste Gros Entretien et Renouvellement reste conséquent avec des investissements soutenus. La thermographie réalisée sur le réseau d'Autun a permis d'identifier les sources de chaleurs, de connaître les fuites et par conséquent l'état des canalisations. La classification du réseau en classe A est en cours.

M. Durand fait part de son mécontentement par rapport à la prolongation des travaux rue du Faubourg Saint André et demande à qu'il y ait une meilleure concertation avant les travaux. M. Jouas interroge M. Monnin sur la durée de vie des canalisations posées.

M. Monnin indique que toutes les canalisations sont calorifugées dès la fabrication dans l'usine et sont plus performantes qu'avant mais il ne peut donner de date précise de durée.

Mme Haese s'interroge sur la revente de quotas de CO2. SECUA a reçu une recette conséquente sur la saison de chauffe 2015/2016 suite à la revente de quotas mais à présent, par mesure de prudence, SECUA souhaite les conserver.

Mme Haese demande si les questions sur les problèmes de rejets de poussières des chaufferies ont été résolues. Lors de la dernière visite de la DREAL, cette question avait été solutionnée. Par contre, la DREAL a fait quelques remarques notamment sur la protection de la foudre, les analyses d'eaux usées et les mesures de bruit. SECUA a réalisé les aménagements et analyses demandées. Les remarques et réponses apportées à la DREAL seront transmises à Mme Haese.

Mme Haese demande si c'est possible de joindre un comparatif des coûts sur les prix de chauffage urbain et du gaz. Amorce publie annuellement des chiffres nationaux. Ils seront communiqués à la commission.

Mme Haese souhaite continuer le dialogue entre le GGRFB (groupement de gestion raisonnée des forêts Bourguignonnes) présidé par M. Chauvet dont la ville d'Autun est membre et Dalkia afin de trouver une solution pour une vente directe de bois par les membres du groupe et Dalkia. Elle insiste sur la nécessité d'obtenir la traçabilité du bois qui alimente les chaufferies, afin de faire un parallèle avec l'exploitation de la forêt. Elle rappelle que c'est grâce au combat de l'association et de la ville que la ceinture verte d'Autun est préservée, et demande ce que serait devenu le paysage de Montmain si cela n'avait pas été le cas.

Contrat de partenariat public/privé – Eclairage public – Rapport sur l'exercice 2017 et projet d'avenant n°7 en présence de M. Novais représentant la société Citelum

Depuis le début du contrat en décembre 2007, une baisse significative de la puissance au point lumineux a été constatée.

En 2016, des modules supplémentaires Luxicoms ont été installés par la Ville d'Autun afin de réaliser davantage d'économies. Une baisse supplémentaire au cœur de la nuit a été mise en place. Le secteur du plan d'eau du Vallon est entièrement

équipé en télégestion et il est éteint au cœur de la nuit. Madame Haese souhaite que cette démarche soit étendue à d'autres secteurs.

Actuellement, il y a une centaine de compteurs. Les élus s'interrogent sur ce nombre conséquent. Bien souvent, les travaux pour raccorder les luminaires isolés comportent des coûts conséquents qui ne sont pas rentabilisés par le gain de l'abonnement.

M. Vernay demande à étudier l'installation d'éclairage solaire lorsqu'il y a un lampadaire isolé. Pour M. Novais, les luminaires solaires ne sont pas forcément la solution étant donné leur coût d'installation et le peu d'ensoleillement dans la région.

Pour Mme Haese, la solution serait de couper l'éclairage au cœur de la nuit afin de réaliser des économies. Elle précise que la pollution lumineuse a un impact sur la santé et sur la biodiversité confirmé par un rapport alertant sur ces sujets. M. Durand rétorque qu'il est contre cette solution engendrant d'avantage d'insécurité.

M. Jouas demande pourquoi le poste vandalisme est aussi conséquent. M. Novais indique que ce poste est en effet très important depuis le début du contrat. Dans la plupart des faits les auteurs ne sont pas identifiés mais l'assurance peut prendre en charge une partie du sinistre.

Mme Haese félicite l'augmentation d'une année pour le remplacement systématique mais ne comprend pas pourquoi le remplacement des lampes ne se fait pas uniquement lorsque celle-ci est hors service.

Les membres de la commission souhaitent qu'il y ait plus de communication sur les économies réalisées et la baisse des éclairages.

M. Lobreau demande si les poteaux de la place du champ de Mars sont bien réglés. Les travaux ont été réalisés en dehors du partenariat public privé par l'entreprise Eurovia puisqu'il s'agit de travaux neufs. Les contrôles nécessaires ont été effectués par le bureau d'étude JDBE.

L'avenant n°7 au partenariat public privé porte uniquement sur le programme des illuminations de Noël pour les quatre prochaines années. M. Durand indique qu'il s'agit d'une continuité de ce qui se faisait auparavant.

La séance est levée à 16h30.

Cette réunion obtient le quorum. La commission émet un avis favorable sur l'ensemble des rapports avec à l'appui les remarques.